

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 49 (1969)
Heft: 2: Avenir de l'énergie

Vorwort: Avant-propos
Autor: Couture, Jean

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

Comment le Secrétaire Général de l'Énergie en France ne serait-il pas séduit par l'intitulé qu'a choisi la Revue Économique Franco-Suisse pour ce numéro spécial, « l'avenir de l'énergie » ? On y voit, en effet, rassemblés deux mots chargés de signification : l'énergie, dont les développements ont marqué profondément ou pour mieux dire ont rendu possibles les profondes mutations de la civilisation industrielle ; l'avenir, qui est chaque jour davantage scruté et préparé par tous les échelons de responsabilité, conscients que leur grande tâche est, selon une heureuse formule, de « gérer le changement », et non plus contents, comme dans les périodes révolues, de maintenir l'héritage du passé.

Il se trouve, en outre, que le signataire de ces lignes a dû depuis un quart de siècle se préoccuper fréquemment, à des titres divers, des questions au sujet desquelles la France et la Suisse ont coopéré dans ce domaine, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en combustibles ou d'investissements réalisés en commun.

Le charbon français jouait dans ces échanges, il y a quelques années, un rôle encore important. La rapide récession de nos mines ne va certes pas sans quelque mélancolie : du moins, s'inscrit-elle de façon explicite dans la volonté d'ouvrir nos frontières, politique dont les bienfaits l'emporteront à coup sûr sur les facilités du protectionnisme.

Comme le montrent abondamment les importantes études consacrées à l'interconnexion, le domaine de l'électricité est un de ceux où la coopération internationale est des plus rentable : elle permet notamment le recours à des unités d'une puissance supérieure à celles qui seraient de mise pour une région isolée et, grâce à un système d'assurance mutuelle, économise des investissements fort coûteux sans nuire à l'indispensable fiabilité du réseau. Il m'est agréable de souligner la très bonne coopération qui se manifeste entre d'une part, l'Électricité de France et les industriels français et, d'autre part, leurs collègues helvétiques : tous ceux qui connaissent les uns et les autres ont pu vérifier en quelle estime mutuelle ils se tiennent et combien sont franches et cordiales l'approche des problèmes communs et la recherche des solutions.

Dans le domaine du gaz, la mutation, dont cette industrie est actuellement l'objet pour développer les ressources qui ont été découvertes dans un passé relativement récent en Europe, constitue un nouveau terrain où peut s'exercer avec fruit la conjugaison des intérêts nationaux. Le pétrole, de son côté, a décidément adopté le transport par tuyaux, non seulement pour l'huile brute, mais également pour les produits finis.

Ignorant le plus souvent les frontières, ces artères énergétiques, qu'il s'agisse d'électricité, d'hydrocarbures liquides ou de gaz, tracent matériellement sur le sol de l'Europe la carte des solidarités économiques.

La Revue Économique Franco-Suisse a eu le mérite de rassembler, dans le sommaire de la présente livraison, des auteurs éminemment compétents pour exposer les différents aspects de cette coopération dans le domaine des échanges énergétiques franco-suisse. Il ressort, à l'évidence de leurs articles, que l'avenir ne peut manquer de voir se développer ces relations, suivant ainsi la ligne d'une tradition séculaire d'amitié.

Jean COUTURE,

Secrétaire général de l'Énergie au Ministère de l'Industrie.